

FORMATIONS RÉALISÉES
DANS LE CADRE DU PROGRAMME
D' ACTIONS DE PREVENTION DES
INONDATIONS DU BASSIN DE L'ARVE



LES PARCOURS DE FORMATION TERRITORIALISÉS 2027

FACE AUX RISQUES MAJEURS

VOTRE COMMUNE EST-ELLE PRÊTE ?

**SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE
L'ARVE ET DE SES AFFLUENTS (SM3A)**

**INONDATIONS
LES COMMUNES
SE PRÉPARENT A LA CRISE**

PHASE ① - LES PARCOURS TERRITORIAUX DE L'IRMa MA COMMUNE FACE AUX RISQUES MAJEURS

PREVENIR ET AGIR

20 janvier 2027

DE 9H00 À 12H30 – SM3A - SALLE DU BRACHOUET, 300 CHEMIN DES PRES MOULIN,
74800 ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY – PAS DE LIMITE DE PLACES MAXIMUM

CIBLE PRINCIPALE : COMMUNES QUI SOUHAITENT SE SENSIBILISER SUR LA GESTION DE CRISE COMMUNALE ET LEUR RESPONSABILITÉ

OBJECTIFS :

- Appréhender les responsabilités des collectivités en matière de prévention des risques majeurs grâce au concours de SMACL Assurances ;
- Découvrir les outils utiles à la prévention des risques majeurs pour les collectivités (DICRIM, PCS, vigilances ...) ;
- S'initier à la gestion d'une situation de crise à travers un exercice de mise en situation sur table au cours de la session, avec plusieurs cellules de crise en simultané ;
- Comprendre l'intérêt du Plan communal de sauvegarde (PCS) et son caractère opérationnel.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Intervention de SMACL Assurances et présentation de retours d'expériences ;
- Mise en situation via un cas pratique ;
- Mise à disposition d'un Plan Communal de Sauvegarde déjà créé pour la mise en situation ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

- Les responsabilités des collectivités dans la gestion des risques majeurs - SMACL Assurances ;
- Faire de son Plan communal de sauvegarde un outil opérationnel de gestion de crise ;
- EXOCRISE – IRMa : Exercice de gestion de crise sur le thème d'une inondation et débriefing associé.

Inscriptions et renseignements complémentaires :
Mireille DUBOIS – SM3A / 04 50 25 60 14 / mdubois@sm3a.com

PHASE ② - FORMATION « METTRE EN PLACE ET MAINTENIR OPÉRATIONNEL SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) »

19 février 2027

DE 14H00 À 17H00 – SM3A - SALLE DU BRACHOUET, 300 CHEMIN DES PRES MOULIN,
74800 ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY – 20 PLACES MAXIMUM

CIBLE PRINCIPALE : COMMUNES SOUHAITANT RÉALISER OU METTRE À JOUR LEUR PCS (ELUS ET AGENTS) – PAS DE PRE-REQUIS

OBJECTIFS :

- Analyser les risques spécifiques et les vulnérabilités pour définir les stratégies d'action et la cartographie opérationnelle ;
- Concevoir des outils opérationnels ;
- Maintenir en condition opérationnelle le PCS dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains) ;
- Concevoir des outils documentaires pratiques d'aide à la décision (cartographies et tableaux de bords) ;
- Optimiser l'efficacité des dispositifs locaux de la chaîne de mise en vigilance et d'alerte.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

- Plan Communal de Sauvegarde : réglementation et caractère opérationnel ;
- Le Plan Communal de Sauvegarde : méthodologie d'élaboration ;
- Les outils, procédures et autres documents opérationnels du PCS.

PHASE ③ - FORMATION « METTRE EN PLACE ET MAINTENIR OPÉRATIONNEL SON PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS) »

19 mars 2027

DE 14H00 À 17H00 – SM3A - SALLE DU BRACHOUET, 300 CHEMIN DES PRES MOULIN,
74800 ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY – 20 PLACES MAXIMUM

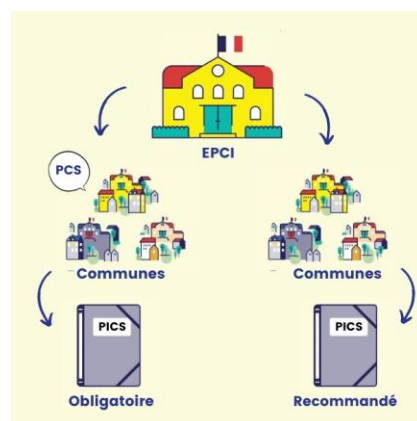
CIBLE PRINCIPALE : INTERCOMMUNALITÉS SOUHAITANT RÉALISER OU METTRE À JOUR LEUR PICS (ELUS ET AGENTS) – PAS DE PRE-REQUIS

OBJECTIFS :

- Comprendre la réglementation associée au PICS et la démarche conseillée ;
- Analyser les risques spécifiques et les vulnérabilités à l'échelle de l'intercommunalité ;
- Pouvoir recenser les moyens disponibles à l'échelle de l'EPCI ;
- Élaboration d'une organisation de crise intercommunale, modalités d'activation du PICS et réflexions sur l'astreinte ;
- Cibler les autres étapes à réaliser : Plan de Continuité d'Activité, Réserve Intercommunale de Sécurité Civile...

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

- Le Mise en place du projet ;
- Diagnostic des risques intercommunal et formalisation de la cartographie de diagnostic des risques ;
- Problématiques liées à la vigilance et l'alerte des populations ;
- Recenser les moyens disponibles sur l'EPCI ;
- Élaboration d'une organisation de crise intercommunale, modalités d'activation du PICS et réflexions sur l'astreinte ;
- Élaboration du document opérationnel de gestion de crise.

Inscriptions et renseignements complémentaires :
Mireille DUBOIS – SM3A / 04 50 25 60 14 / mdubois@sm3a.com

PHASE ④ - FORMATION « DEVELOPPER UN VOLET SPECIFIQUE INONDATION DANS SON PLAN DE GESTION DE CRISE (PCS OU PICS) »

16 avril 2027

DE 14H00 À 17H00 – SM3A - SALLE DU BRACHOUET, 300 CHEMIN DES PRES MOULIN,
74800 ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY – 20 PLACES MAXIMUM

CIBLE PRINCIPALE : COLLECTIVITÉS EXPOSÉES AUX RISQUES D'INONDATIONS – DISPOSER D'UN PCS OU PICS

OBJECTIFS :

- Cibler l'intérêt d'un volet spécifique inondation dans son plan de gestion de crise ;
- Comprendre la démarche de réalisation d'un volet spécifique inondation ;
- Présentation des différents outils à intégrer au volet spécifique inondation ;
- Savoir sur quoi baser son volet spécifique inondation (facteurs sociaux, humains et organisationnels) ;
- Avoir la capacité d'identifier les partenaires de la démarche de création d'un volet spécifique aux inondations des plans de gestion de crise ;
- Les consignes spécifiques inondations et les pratiques du SM3A.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

- Qu'est-ce qu'un volet spécifique inondation d'un plan de gestion de crise ;
- Pourquoi prévoir un volet spécifique inondation ;
- Mettre en place un volet spécifique inondation et un plan d'intervention gradué ;
- Les partenaires de la démarche à intégrer au projet.

PHASE ⑤ - ATELIER DE CONCERTATION ET D'ÉCHANGES : MON PCS EST-IL OPERATIONNEL ?

28 mai 2027

DE 14H00 À 17H00 – SM3A - SALLE DU BRACHOUET, 300 CHEMIN DES PRES MOULIN,
74800 ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY – 20 PLACES MAXIMUM

CIBLE PRINCIPALE : COMMUNES SOUHAITANT ÉCHANGER SUR LEUR PCS (ELUS ET AGENTS) – APPORTER SON PCS

OBJECTIFS :

- Echanger sur les PCS des collectivités participant à l'atelier ;
- Identifier les besoins des collectivités en matière d'assistance et de conseil sur la mise en place ou mise à jour des PCS ;
- Evoquer le caractère opérationnel du PCS notamment pour faire face à des phénomènes hydrométéorologiques à cinétique rapide (posture mode réflexe) ;
- Echanger sur les bonnes pratiques locales observées et sur les nouveaux outils opérationnels des PCS - cartographies, tableaux de bords et moyens d'alerte.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

- Les problèmes récurrents relevés dans la mise en place des PCS ;
- Les facteurs clés pour garantir le caractère opérationnel du PCS ;
- Les maillons faibles en situation de crise à bien étudier dans la planification du PCS (anticipation, alerte des populations, outils...) ;
- Les perspectives d'amélioration des PCS : exemple avec un PCS type.

Inscriptions et renseignements complémentaires :
Mireille DUBOIS – SM3A / 04 50 25 60 14 / mdubois@sm3a.com

PHASE ⑥ - FORMATION : « INFORMATION PREVENTIVE DES POPULATIONS SUR LES RISQUES MAJEURS (DONT DICRIM) »

2 juillet 2027

DE 14H00 À 17H00 – SM3A - SALLE DU BRACHOUET, 300 CHEMIN DES PRES MOULIN,
74800 ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY – 20 PLACES MAXIMUM

CIBLE PRINCIPALE : COMMUNES SOUHAITANT RÉALISER OU METTRE À JOUR LEUR DICRIM (ELUS ET AGENTS) – PAS DE PRE-REQUIS

OBJECTIFS :

- Connaître les bases réglementaires de l'information préventive sur les risques majeurs en France ;
- Avoir la capacité de réaliser un DICRIM en interne ou d'en piloter efficacement la sous-traitance ;
- Concevoir une réflexion favorisant la complémentarité entre information préventive et plans de sauvegarde ;
- Concevoir des supports d'information et de communication sur les risques majeurs, réglementaires ou complémentaires, en fonction des publics visés ;
- Identifier les actions, les outils et les bonnes pratiques pouvant favoriser une implication civile et citoyenne.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

- La réglementation de l'information préventive ;
- Information préventive des populations : les grandes notions ;
- Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs ;
- Culture du risque et démarches diverses.

PHASE ⑦ - FORMATION « METTRE EN PLACE UN PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE DANS SA COLLECTIVITE (PCA) »

24 septembre 2027

DE 14H00 À 17H00 – SM3A - SALLE DU BRACHOUET, 300 CHEMIN DES PRES MOULIN,
74800 ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY – 20 PLACES MAXIMUM

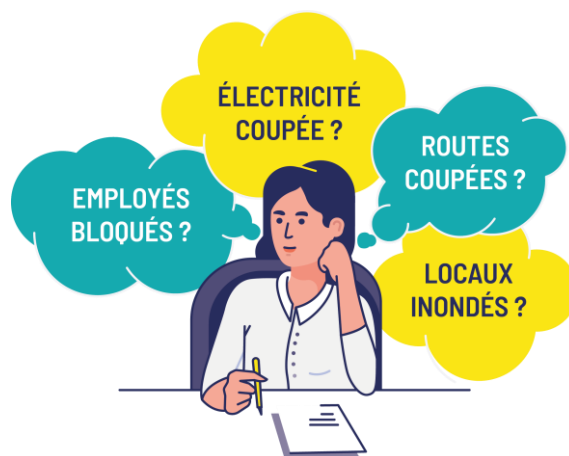
CIBLE PRINCIPALE : COMMUNES, EPCI OU ENTREPRISES SOUHAITANT RÉALISER LEUR PCA (ELUS ET AGENTS) – PAS DE PRE-REQUIS

OBJECTIFS :

- Comprendre ce qu'est un Plan de Continuité d'Activité ;
- Connaitre les éventuelles obligations réglementaires autour du Plan de Continuité d'Activité ;
- Identifier en quoi la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité est une démarche innovante et intéressante pour votre organisme ;
- Pouvoir réaliser une démarche de Plan de Continuité d'Activité qui prenne en compte un ou plusieurs phénomènes redoutés, sans oublier d'aspect important de la planification opérationnelle ;
- Observer des Plans de Continuité d'Activité réalisés sur d'autres territoires ;
- Savoir tester et évaluer son dispositif de continuité d'activité.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

- Pourquoi mettre en place un Plan de Continuité d'Activité au sein de sa collectivité ou organisation en cas d'évènement exceptionnel ?
- Démarche de réalisation d'un Plan de Continuité d'Activité ;
- Retours d'expériences sur le PCA ;
- La mise en situation : une étape importante du PCA.

Inscriptions et renseignements complémentaires :
Mireille DUBOIS – SM3A / 04 50 25 60 14 / mdubois@sm3a.com

PHASE ⑧ - FORMATION « METTRE EN SECURITE DANS LES ERP : LE PLAN D'ORGANISATION ET DE MISE EN SURÉTÉ (POMSE) »

22 octobre 2027

DE 14H00 À 17H00 – SM3A - SALLE DU BRACHOUET, 300 CHEMIN DES PRES MOULIN,
74800 ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY – 20 PLACES MAXIMUM

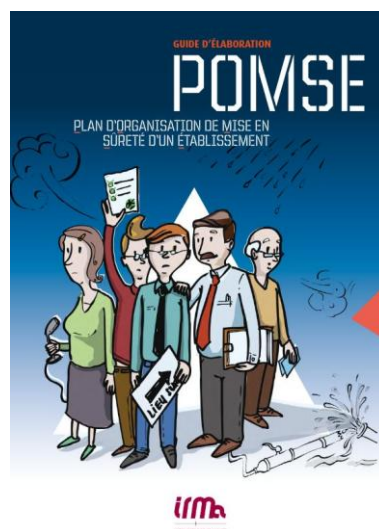
**CIBLE PRINCIPALE : ELUS ET AGENTS QUI SOUHAITENT ACCOMPAGNER
LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC OU ENTREPRISES A SE
PRÉPARER FACE AUX RISQUES – PAS DE PRE-REQUIS**

OBJECTIFS :

- Maîtriser l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise ;
- Appliquer les directives des autorités de mise à l'abri ;
- Appréhender la nature des risques et des menaces à considérer dans la réflexion POMSE ;
- Piloter le projet de mise place du POMSE en interne ou piloter efficacement la sous-traitance ;
- Maintenir en condition opérationnelle le POMSE dans la durée (facteurs sociaux, organisationnels et humains), avec quels outils ?
- Concevoir des outils documentaires d'aide à la décision opérationnels.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

- Les responsabilités dans la gestion de la crise au niveau local ;
- Mettre en place un POMSE opérationnel, la conduite de projet et les étapes à suivre ;
- Piloter une opération de généralisation des POMSE dans les ERP au sein de mon groupe ou sur un territoire.

PHASE ⑨ - FORMATION « METTRE EN ŒUVRE UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE »

19 novembre 2027

DE 14H00 À 17H00 – SM3A - SALLE DU BRACHOUET, 300 CHEMIN DES PRES MOULIN,
74800 ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY – 20 PLACES MAXIMUM

**CIBLE PRINCIPALE : ELUS ET AGENTS QUI SOUHAITENT ACCOMPAGNER
LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC A SE PRÉPARER FACE AUX
RISQUES – PAS DE PRE-REQUIS**

OBJECTIFS :

- Comprendre ce que sont les Réserves Communales de Sécurité Civile (RCSC) et à quoi elles servent ;
- Tisser des liens entre le PCS et les Réserves Communales de Sécurité Civile (RCSC) ;
- Mettre en place la Réserves Communales de Sécurité Civile (RCSC) en interne ou (conduite du projet et étapes à suivre) ;
- Comprendre comment maintenir en condition opérationnelle la Réserves Communales de Sécurité Civile (RCSC) dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains).

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

- Explications sur les RCSC et à quoi elles servent ;
- Lien PCS / RCSC ;
- Création d'une RCSC – la démarche ;
- Quelques remarques administratives sur la RCSC ;
- Retour d'expérience sur les RCSC.

PHASE ⑩ - EXERCICE DE CRISE « SIMULATION EN SALLE SUR LE TERRITOIRE D'UNE COMMUNE TYPE »

17 décembre 2027

DE 14H00 À 17H00 – SM3A - SALLE DU BRACHOUET, 300 CHEMIN DES PRES MOULIN,
74800 ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY – 20 PLACES MAXIMUM

CIBLE PRINCIPALE : ELUS ET AGENTS QUI SOUHAITENT S'ACCULTURER A LA GESTION DE CRISE ET COMPARER LES APPROCHES OPÉRATIONNELLES – PAS DE PRE-REQUIS

OBJECTIFS :

- Appréhender le concept de situation de crise, les rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de la crise ;
- Mettre en place, faire fonctionner et piloter une cellule de crise (le poste de commandement communal - PCC) ;
- S'initier à la gestion d'une situation de crise à travers un exercice de mise en situation sur table au cours de la formation ;
- Comprendre la difficulté de la communication de crise.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Mise en situation directe, sans pression et sans enjeux ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

- Mise en situation : exercice sur table et débriefing à chaud associé.
- Débriefing :
 - Le concept de crise ;
 - Diriger ou commander pour faire fonctionner et coordonner une cellule de crise ;
 - Les grands principes en gestion de crise ;
 - Le point de situation : un outil à ne pas négliger.

INFORMATIONS UTILES

- Toutes les sessions sont indépendantes mais complémentaires ;
- Vous pouvez vous inscrire à tout ou partie du programme ;
- Toutes les sessions sont gratuites pour les participants.

PROLONGEZ VOTRE PARCOURS FORMATEUR PAR UN EXERCICE DE GESTION DE CRISE ADAPTÉ A VOTRE COMMUNE PERMETTANT LA MISE EN APPLICATION DE VOTRE PCS.

Contact : Mireille Dubois – SM3A / 04 50 25 60 14 / mdubois@sm3a.com



FACE AUX RISQUES INONDATION

VOTRE COMMUNE EST-ELLE PRÊTE ?

